

TARIFS SAISON

SEPT. 2024 / AOÛT 2025



Renseignements et inscriptions 5 Avenue Suzanne Lenglen - 06000 Nice 04 92 15 58 00 contact@niceltc.com

Réservation et paiement en ligne sur niceltc.com et appli Nice LTC



Tous les adhérents ayant payé une cotisation (hormis les Lutins et Mini Tennis) sont membres à part entière du Club. Ils bénéficient ainsi des services et

installations du Nice LTC : accès Club House, restaurant, vestiaires, douches, location casiers...

Valables du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

La licence est obligatoire pour tous les membres et n'est pas incluse dans les cotisations. Réservation téléphonique 24h à l'avance et en ligne 48h (pour quelques courts).

Cotisation Adulte Tennis > 980 €

• accès tennis et salle de sport

3 invitations tennis

• résa téléphonique tennis 24h à l'avance et en ligne 48h

• 10 crédits padel nominatifs offerts

• achat de 10 crédits padel nominatifs à 60 € (au lieu de 100 €)

• résa padel 48h

 Cotisation moins de 30 ans
 > 680 €

 Tennis et salle de sport
 > 380 €

 Étudiant jusqu'à 30 ans
 > 380 €

 Tennis et salle de sport
 > 350 €

 Tennis et salle de sport
 > 350 €

Cotisation mensuelleAdulte> 200 €/moisMoins de 18 ans> 100 €/mois

Cotisation résidence secondaire > 580 €

Tennis et salle de sport

ACTIVITÉS ANNEXES

(hors licence FFT)

Membres non pratiquants et jeux de cartes> 280 €Réduction pour conjoint (membre non pratiquant)> 140 €

Salle de sport > 380 €

Autorise l'accès au club house et vestiaires. Interdit aux mineurs.

Autorise l'accès au club house et vestiaires.

COTISATIONS JEUNES

(hors licence FFT)

Scolaire (nés entre 2007 et 2013)	> 350 €
Enfants de membre	> 320 €
(Peuvent jouer tous les jours sur les terrains n°8 à 18, hormis le 13, avec 1h de cours collectif gratuite en période scolaire)	
Lutin (nés entre 2014 et 2019)	> 260 €
Enfants de membres	> 225 €
(Séance de 1h de cours collectifs gratuite en période scolaire, ne peuvent pas jouer en dehors du cours collectif)	
Mini tennis (nés entre 2020 et 2021, avoir 3 ans révolus en septembre, séance de 1h le, mercredi en période scolaire)	> 230 €
Enfant de membres	> 200 €

COTISATIONS TEMPORAIRES

20 € de l'heure avec membre du club. Limité à 3 par an.

Passants > location de terrain 50 €/heure sur terre battue, 40 €/heure sur les autres surfaces.

Passant prenant une leçon > location de terrain 10 €

PADEL

Cotisation membres padel > 280 €

- achat de 10 crédits padel nominatifs à 10 €
- résa padel 48h
- accès installations du club (sauf salle de sport) : vestiaires, location de casiers, club house

Location terrain pour joueurs extérieurs

- tarif unique : 48 € soit 12 €/personne
- résa 24h
- pas d'accès aux vestiaires et pas de location de casier

Location raquettes > 5 €

DIVERS

Casiers vestiaires	> 80 €
Licence bridge	> 50 €
Licence FFT tennis	
Adulte	> 33 €
Jeunes 7 ans à 17 ans	> 23 €
Mini tennis 6 ans et moins	> 13 €
Licence padel	> 26 €



CONDITIONS FAMILLES ET RÈGLEMENTS DES COTISATIONS

Réductions Uniquement sur la cotisation adulte pleine

Familles (un des parents au moins est membre)

Conjoint : 686 € (-30 %) sur deux cotisations adultes Premier enfant : cotisation "enfant de membre" Deuxième enfant : cotisation "enfant de membre" Troisième enfant : cotisation "enfant de membre" -20 % Quatrième enfant : cotisation "enfant de membre" -50 %

Frères et sœurs (aucun des parents n'est membre du club)

Premier et deuxième enfants : cotisation Troisième enfant : cotisation -20 % Quatrième enfant : cotisation -50 %



FACILITÉ DE PAIEMENT

Règlement échelonné

- Acompte de 30 % à verser avant le 15 octobre 2024.
- Solde en 6 mensualités maximum, par chèques ou prélèvements SEPA.

Règlement comptant avant le 1er octobre 2024. Réduction de 35 € sur la cotisation Tennis Adulte pleine et de 15 € sur la cotisation bridge (les réductions ne sont pas cumulables).

IL EST RAPPELÉ QUE

Chaque membre a intérêt à souscrire un contrat d'assurance individuel couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive, hors le contrat de groupe compris dans la licence FFT.

Chaque membre doit être en possession :

- D'un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis et padel en compétition.
- D'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique et de la musculation, s'il est âgé de plus de 18 ans et désire utiliser les appareils sans la présence d'un professeur.

Une tenue correcte est exigée. Merci de veiller à porter des chaussures adaptées à la terre battue.

Tous les jeunes adhérents au Nice LTC, exceptés les Lutins et le Mini Tennis sont membres à part entière du club. En conséquence, ils peuvent jouer en dehors de l'école de tennis selon les conditions de leur catégorie, tous les jours sur les terrains n° 8 à 18, hormis le 13.

L'ENSEIGNEMENT AU NICE LTC TENNIS

Mini Tennis > Nés de 2020 à 2022. 1h par semaine.

École de tennis > Nés de 2014 à 2019. 1h par semaine.

Club Junior > Nés en 2014 à 2019. 1 ou 2 x 1h30 par semaine.

Entrainement d'équipes > 1h30 par semaine.

École compétition

- GAC nés de 2017 à 2011. 2 x 1h30 par semaine + 1h de physique.
- GAC nés de 2010 à 2007. 1 ou 2 x 1h30 par semaine + 1h de physique.
- > Seconde série. 2 x 1h30 par semaine.

Tennis Études

> 6e à la 3e. 2 x par semaine : 2h de tennis + 2h de physique.

Cours collectif adultes / Leçon individuelles > Sur rendez-vous.

Stages de Tennis > Multi-activités. Compétitions (tournées).



SALLE DE SPORT

Cardio training / musculation Préparation physique : cours sur demande

L'accès à la salle de sport est INTERDIT :

- Aux moins de 18 ans hors de la présence des professeurs
- Aux adultes qui n'ont pas déposé un certificat de non-contre-indication à la pratique de la remise en forme, gymnastique et musculation.
- Torse nu interdit
- Serviettes et chaussures de sport obligatoires